

# Élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école – année scolaire 2020 – 2021

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

- ✓ Glissez votre bulletin de vote sans rature dans l'enveloppe jaune.
- ✓ Glissez ensuite cette enveloppe cachetée dans l'enveloppe blanche, cachetée à son tour.
- ✓ Inscrivez au verso de cette enveloppe blanche vos noms, prénom adresse et signature.

Chaque parent est électeur, c'est pourquoi vous avez deux jeux d'enveloppes. **A RENDRE POUR LE VENDREDI 9 OCTOBRE 2020.**



« **Les parents doivent être encouragés, par tous moyens, à participer à la vie de l'établissement et à assurer pleinement leur rôle** dans la communauté éducative. Parce que l'implication des parents est déterminante dans la réussite des élèves, leur participation aux élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements est essentielle. »

Note de service du Ministère de l'Education Nationale

**Ecole des hirondelles  
1 rue de Saint-Thurien  
29380 Le Trévoux**